

BAREME D'HONORAIRES

➤ Transaction

TVA : 20 %

	Frais *
De 0 € à 30 000 €	3 100 € TTC
De 30 001 € à 55 000 €	10.5 % TTC
De 55 001 € à 80 000 €	10 % TTC
De 80 001 € à 105 000 €	9.5 % TTC
De 105 001 € à 130 000 €	9 % TTC
De 130 001 € à 155 000 €	8.5 % TTC
De 155 001 € à 180 000 €	8 % TTC
De 180 001 € à 205 000 €	7.5 % TTC
De 205 001 € à 230 000 €	7 % TTC
De 230 001 € à 255 000 €	6.5 % TTC
De 255 001 € à 280 000 €	6 % TTC
Supérieur à 280 001 €	5.5% TTC

*Frais à la charge de l'acquéreur

« Avant toute négociation concernant une transaction, **un agent immobilier doit détenir un mandat écrit**, délivré à cet effet par le vendeur (mandat de vente) ou par l'acquéreur (mandat de recherche) – art. 6 de la loi Hoguet de 02/01/1970. »

➤ Location

Honoraires :

	<u>Locataire</u>	<u>Bailleur</u>
Visite / Constitution du dossier / Rédaction du bail	50 % du loyer TTC	50 % du loyer TTC
Etat des lieux	2.50 € / m ² TTC	2.50 € / m ² TTC
Etat des lieux sur logement meublé	3 € / m ² TTC	3 € / m ² TTC

➤ Estimation

Avis de valeur : 135 € TTC